



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

territoires palestiniens

Question écrite n° 73814

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les mises à sac et les incendies de synagogues dans la bande de Gaza, le 11 septembre 2005. En effet, au lendemain de la cérémonie de retrait de l'armée israélienne, suite au désengagement israélien, les saccages et les incendies, par des Palestiniens, de plusieurs synagogues sont venus rompre le climat de détente et de concorde qui semblait s'imposer au Proche-Orient. Ces événements symboliques sont particulièrement choquants et semblent prouver que l'Autorité palestinienne n'aurait pas réellement organisé son arrivée en laissant ces scènes de violence se produire. Ces actes inqualifiables de violence donnent une image particulièrement défavorable de ce qui aurait pu être un moment fort de changement. Ces images rappellent les sombres périodes de l'antisémitisme nazi qui brûlait ainsi les synagogues. La France se devait de protester contre ces agissements qui révoltent et bouleversent tout le judaïsme, notamment la communauté juive de notre pays. Et ce, quelques jours après son passage en Israël et dans les territoires sous Autorité palestinienne, il lui reviendrait de faire cette protestation officielle auprès du président Abou Mazen. Il lui demande donc quelles réactions de désapprobation ont été transmises par la France à l'Autorité palestinienne.

Texte de la réponse

La France a exprimé sa vive désapprobation face à la destruction de synagogues dans la bande de Gaza au lendemain de l'achèvement du retrait israélien. Ces incidents inacceptables étaient destinés à ternir un événement historique, dont le déroulement exemplaire a démontré le sens des responsabilités des deux parties et qui constitue une chance majeure pour la relance du processus de paix. Il est regrettable que la concertation entre Israéliens et Palestiniens, qui a débouché sur des résultats importants dans la préparation du retrait, n'ait pas pu permettre d'éviter ces actes scandaleux. Chaque partie doit aujourd'hui travailler sur la consolidation de la confiance, pour que l'évacuation de Gaza puisse déboucher sur la reprise d'un processus politique conduisant à des négociations complètes sur les questions du statut final.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73814

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2005, page 8615

Réponse publiée le : 22 novembre 2005, page 10788